

# COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

## PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

4 décembre 2014 17h00

Cour d'appel – Salle Jean Vassogne

Palais de Justice Paris – 4 Boulevard du Palais, 75001 Paris

L'Assemblée générale du Comité français de l'arbitrage a été ouverte par Me Carole Malinvaud, Présidente, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président et son approbation,
- 2) Rapport financier du Trésorier, approbation des comptes,
- 3) Questions diverses.

\* \*  
\*

### 1) RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente prend la parole et retrace les activités du CFA de janvier 2013 à ce jour :

#### Conférences trimestrielles 2013

4 avril 2013 – L'arbitre est-il un être normal ? par le professeur Thomas Clay

12 avril 2013 – Arbitrage & PME, sous la direction scientifique du professeur Pierre Mousseron (Montpellier)

11 juillet 2013 – Le délibéré arbitral, par le professeur Horacio Grigera Naón

18 ou 19 décembre 2013 – La révolution française et l'arbitrage, par le professeur Bruno de Loynes de Fumichon

#### Conférence annuelle 2013

18 octobre 2013 – Arbitrage et propriété intellectuelle

Sous la direction scientifique de Monsieur Jacques Raynard, Professeur à l'Université de Montpellier I et la participation de Messieurs les professeurs Pierre Véron et Jean-Baptiste Racine.

Auditorium de la Maison du Barreau.

#### Conférences diverses

13-14 juin 2013 – Conférence latino américaine sur l'arbitrage (Buenos Aires)

Le CFA a été représenté à cette conférence par M. Jean-Pierre Ancel qui fait un bref compte-rendu de l'événement.

3-4 octobre 2013 – Journées Sud-américaines (Paris)

Mme Claire Debourg et Messieurs Jérôme Ortscheidt, Sylvain Bollée et Eduardo Silva Romero sont intervenus au côté de Mr Jacques Pellerin.

29 novembre 2013 – Journée franco espagnole "regards croisés" CEA/CFA (Paris)



Comité Français de l'Arbitrage

Association régie par la Loi de 1901

Inscrite à la Préfecture de Police de Paris

31, RUE LA BOETIE – 75008 PARIS, FRANCE

www.cfa-arbitrage.com E-MAIL : secretariat@cfa-arbitrage.com

TEL. : + 33 1 55 06 16 44 FAX : + 33 9 70 32 75 48

N° Siret : 353 605 181 00075 – N° TVA Intracommunautaire : FR 81353605181

## **Bilan des manifestations 2014 du CFA**

### ***Conférences trimestrielles***

Le CFA a organisé trois conférences trimestrielles en 2014 :

- L'arbitrage d'investissement, qu'a-t-il de si différent ? - Professeur Brigitte Stern, jeudi 6 mars 2014
- L'arbitrage en matière bancaire et financière : au-delà des clichés - rapport du Groupe de travail du CFA dirigé par Mr Georges Affaki, jeudi 26 juin 2014
- La sentence étrangère au regard du droit français - Professeur François-Xavier Train, jeudi 16 octobre 2014

Ces conférences ont rencontré un vif succès.

### ***Colloque annuel***

Sur le thème « L'évaluation du préjudice par l'arbitre », sous la direction scientifique de MM. Ch. Jarrosson et A. de Feuarden, vendredi 21 novembre 2014.

### ***Les groupes de travail***

#### **Arbitrage interne**

Les ateliers de pratique arbitrale sont présidés par MM. H.-J. Nougéin et J. Pellerin assistés de Mlle Laura Weiller et MM. Romain Dupeyré, Denis Mouralis et Vincent Chantebout.

Deux ateliers de pratique arbitrale ont été organisés en 2014 :

- Clauses d'arbitrage et clauses hybrides : quelles frontières ?, 27 mars 2014
- La force obligatoire du règlement d'arbitrage, 4 décembre 2014

#### **Arbitrage et CNUDCI**

Ce groupe est animé par D. Hascher.

Le CFA a obtenu le statut d'observateur auprès de la CNUDCI.

#### **Arbitrage et droit bancaire**

Ce groupe est présidé par Georges Affaki.

Un important rapport a été rédigé par ce groupe et est accessible sur notre site.

Une conférence trimestrielle a été organisée par le CFA le 26 juin 2014 sur ce thème.

#### **Arbitrage des investissements**

Animé par le Professeur J.-M. Jacquet, ce groupe a entrepris de consacrer ses travaux aux « Émanations de l'État dans l'arbitrage des investissements ».

#### **Arbitrage et droit des transports**

Ce groupe est présidé par Mme C. Legros, Professeur à l'Université de Rouen - Directrice scientifique de l'Institut du droit international des transports (IDIT).

Rapporteur : A. Attalah, avocate au barreau de Paris – Cabinet Reed Smith, Paris.

Il a pour objectif de s'interroger sur les difficultés juridiques avérées du recours à l'arbitrage en droit maritime, mais aussi d'explorer les développements potentiels de ce mode de règlement des litiges dans les autres modes de transport. Un rapport sera bientôt disponible.

#### **Arbitrage et OHADA**

Ce groupe vient d'être créé, il a tenu sa première réunion et est présidé par A. Ngwanza

Les membres sont : J. El Ahdab Martial AKAKPO, P. Diedhiou, Romain DUPEYRE, D. Diawara, A. Dieng, L. Degos, M. Ismaila Konate, A. Kouyate, Ph. Leboulanger, Marion MALCHER A. Munoz, A.-M. Ngwe, J.-B. Racine et R. Vodounon Djeni, Marie-Camille Pitton, Roland Ziadé.



Arbitrage et droit du Sport

Ce groupe, sous la présidence d'E. Loquin, va se réactiver prochainement

Sociologie de l'arbitrage

Animé par le Professeur J.-B. Racine. Ce groupe a établi un programme de recherche à long terme.

**Conférences 2014 organisées avec le soutien ou la participation du CFA**

14/02/2014 – IBA International Arbitration Day

Le CFA et PPA ont co-présidé le comité d'accueil de cette manifestation. Plus de 800 personnes inscrites.

20-21/02/2014 Toulouse - L'arbitrage commercial international

11-12/04/2014 – Les Journées de Tunis - Charles Jarrosson y est intervenu et a représenté le Bureau du CFA

13/10/2014 - Luxembourg –

La contribution de la magistrature au développement de l'arbitrage. Me Pellerin était présent ainsi que G. Pluyette.

28/11/2014 - Regards croisés franco-espagnols Madrid. La Présidente, Me Malinvaud a représenté le CFA pendant cette journée d'étude sur la sentence arbitrale.

**Manifestations prévues pour 2015**

- CI Arb + CFA - Centenary celebrations for 2015, 22 janvier 2015.

- Confidentialité et transparence en droit de l'arbitrage, 23 janvier 2015

A l'initiative de C. Valenca et de J.-B. Racine, organisation d'une journée conjointe du CFA avec le Comité Brésilien d'Arbitrage à Paris à Paris 2 Vaugirard.

**Activité des groupes régionaux**

Groupe Grand-Sud

- Journée d'étude organisée à Avignon le 19 septembre 2014 sous la direction scientifique des professeurs J.-B. Racine et D. Mouralis et la Présidence de séance de M J. Pellerin sur le thème « Après les arrêts Inserm et Ryanair, quel régime pour l'arbitrage de droit administratif ?

Intervenants : S. Lemaire, M. Laazouzi, F. Lombard, D. Mouralis et JB. Racine

**Rapports entre le CFA et l'ENM**

La présence active de magistrats au sein du Bureau comme lors des manifestations organisées par le CFA permet de maintenir d'excellents liens entre les différents professionnels de l'arbitrage. A cet égard, grace aux travaux des magistrats membres du Bureau, un programme de collaboration et de formation à destination des juges civils et consulaires est à l'ordre du jour pour 2015 avec l'ENM.

**Académie de l'arbitrage international**

Le professeur P. Mayer a repris la présidence de l'Académie et E. Silva Romero la responsabilité du secrétariat général. Les candidats de la session 2014 provenaient de 46 pays différents.

245 candidats ont postulés, 120 ont été sélectionnés. Sur ces 120 candidats, 84 se sont inscrits.

Il y a eu 26 boursiers en 2014.

La séance inaugurale a été présentée par le professeur B. Hanotiau, la conférence de clôture par Lord Goldsmith QC.

Le cours principal a été assuré par le professeur G. Kaufmann-Kohler.

Les élèves étaient d'un bon niveau.

Le cours principal de la session 2015 devrait être légèrement réduit de 15 à 10 heures de cours.

La séance d'ouverture devrait être faite par le professeur E. Gaillard, la Berthold Goldman Lecture par M. Tobby Landau, le cours principal sera assuré par le professeur James Crawford

**Le CFA 40**

Groupe créé en 2011.

Organise des rencontres de jeunes praticiens de l'arbitrage. L'objectif est de leur permettre de s'impliquer dans les questions scientifiques.

Le CFA 40 organise au moins un événement scientifique par an.

CM

Les « Tables d'Adrien » rencontrent un vif succès, le dernier diner a eu lieu le 28 novembre 2014 sur le thème « comment l'Etat se défend-il dans les procédures d'arbitrage internationales ? Comment s'organise t-il pour mettre en place sa stratégie juridique ? ». Les invités étaient Mr Patrick Pearsall (Attorney-Adviser, US State Department, professeur adjoint à Georgetown) et Mr Mathieu Raux (Conseiller juridique politique commercial et investissement à la Direction du Trésor).

En outre le CFA 40 s'est rapproché de l'IBA 40 et de l'ASA 40 pour organiser des événements conjoints.

#### **Election d'un nouveau trésorier**

Mr Lepoittevin a démissionné de son poste de Trésorier le 18 septembre 2014 après avoir assuré ces fonctions avec professionnalisme et dévouement pendant 37 années, ce dont les membres du Bureau et plus généralement le CFA le remercient vivement.

Mr J. Pellerin, vice-président du CFA a assuré l'intérim, jusqu'à la nomination de Mr J. Ortscheidt, membre du Bureau à l'occasion du dernier Bureau du CFA qui s'est tenu le 28 octobre 2014.

#### **Revue de l'Arbitrage**

A compter du premier numéro de l'année 2015, Mr le professeur Charles Jarrosson quittera le poste de rédacteur en chef de la Revue pour devenir Directeur de la publication.

Le professeur François-Xavier Train prendra la responsabilité de Rédacteur en Chef  
Mme Claire Debourg assurera désormais la responsabilité du Secrétariat Général de la Revue

#### **Prix de thèse Philippe Fouchard**

Le jury est composé de MM. D. Cohen, J. Pellerin, F.-X. Train, G. Pluyette et J.-B. Racine.

Les membres du jury, présents, rappellent qu'ils ne se réunissent que lorsqu'ils ont reçu suffisamment de thèses. Le vote se fait par consensus.

En 2013, le prix a été décerné à Mme Smahane Akhouad pour sa thèse sur « La notion de partie dans l'arbitrage ». Ils rappellent que l'attribution n'est pas systématique. Ils ajoutent que les thèses concourant pour le prix 2014 devront être déposées avant 31 décembre 2014 soit une période complémentaire de six mois.

#### **Changement d'adresse du siège social du CFA – déménagement**

Dans le cadre d'une recherche à la fois d'indépendance et de source d'économies, le CFA a fait des recherches courant du mois de mai. Il a trouvé un local situé 31 rue La Boétie, 75008 Paris dont la surface (34 m<sup>2</sup>) et l'agencement correspond à ses besoins.

Les locaux, propriété d'un particulier, sont au 5<sup>ème</sup> étage d'un immeuble de bon standing et étaient disponibles à compter du 1<sup>er</sup> mai.

Le bail (3/6/9) permet d'assurer l'indépendance du CFA tout en réalisant une économie de 5 000 € par an.

Les frais exceptionnels (agence, déménagement) sont de l'ordre de **7 500€** et seront absorbés sur 18 mois

#### **Publication du portrait de Philippe Fouchard**

Ch. Jarrosson fait part au Bureau de ce que le CFA a été sollicité par la Société française pour le droit international qui souhaitait faire paraître dans sa **Galerie des internationalistes** une photo de Philippe Fouchard.

C. Fouchard ayant donné son accord, la photo, un court CV et une bibliographie viennent de paraître.

#### **Evolution des adhésions au CFA**

Le nombre d'adhérents s'accroît au fil des années.

18 membres supplémentaires en 2012 ;

20 en 2013

et 30 supplémentaires en 2014.

GN

**1<sup>re</sup> Résolution – Approbation du rapport moral**

« L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Bureau.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

**2) RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Monsieur Ortscheidt, Trésorier, présente à l'Assemblée générale les comptes du CFA pour l'exercice 2013.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont caractérisés notamment par les données suivantes :

> Total du bilan :	358.282 €
> Chiffre d'affaires :	362.176 €
> Résultat net ( <u>positif</u> )	40.733 €

**L'ACTIF DU BILAN**

est essentiellement constitué de la trésorerie qui s'élève à 258.215 € sur un total de bilan de 358.282 €, étant observé que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 52.680 €

**AU PASSIF DU BILAN** apparaissent les chiffres suivants :

- 277.398 € correspondant aux CAPITAUX PROPRES dont
  - 236.665 € au titre du report à nouveau
  - 40.733 € représentant le résultat positif de l'exercice.
- 80.884 correspondant aux DETTES dont notamment :
  - 33.306 € au compte FOURNISSEURS
  - 38.196 € au compte AUTRES DETTES notamment la provision pour les congés payés et les charges sociales (17.619 €)

Les données du **COMPTE DE RESULTAT** sont les suivantes :

Les PRODUITS D'EXPLOITATION comprenant notamment les ventes au numéro, les cotisations, les abonnements s'élèvent à 362.176 € contre 366.811 € pour l'exercice précédent. Ils sont essentiellement constitués des abonnements à la Revue, des cotisations des membres et de la cotisation de l'IAI.

Les CHARGES D'EXPLOITATION qui comprennent notamment les frais d'impression de la revue, de routage, de séminaires et de conférences, de site Internet, de rémunération du personnel et les charges sociales, s'élèvent à 321.498 € contre 300.156 € pour l'exercice précédent.

Ce qui donne un RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF de 40.678 € contre 66.655 € pour l'exercice précédent. Après imputation des produits financiers, il ressort un RÉSULTAT POSITIF de 40.733 € déjà évoqué.

Est soumise au vote de l'Assemblée (majorité simple des membres présents – Art. 17 des Statuts), le Trésorier ne prenant pas part au vote de la présente résolution :

**2<sup>e</sup> Résolution – Approbation des comptes**

« L'Assemblée générale approuve le rapport financier du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

3) QUESTIONS DIVERSES

Personne n'ayant de question à poser, la séance est levée.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant plus soumise à l'Assemblée générale, la Présidente lève la séance à 18 heures.



Carole MALINVAUD  
La Présidente